



# L'entretien des sentiers en bonne voie

Le service des espaces naturels de la communauté de communes a déjà entretenu 90 % des sentiers. Le reste est en cours.

Sur les sentiers de randonnée et les espaces naturels, le travail d'entretien a déjà bien avancé afin que l'ensemble des sites soient praticables en toute sécurité pour la saison estivale.

Le service en charge des espaces naturels de la communauté de communes y réalise actuellement les opérations de débroussaillage, aménagements légers, sécurité et signalétique, avec une équipe technique de six agents assistés de deux renforts saisonniers.

Aujourd'hui, les travaux ont bien avancé : 90 % des sentiers ont été entretenus et les 10 % restants sont en cours de réalisation.

La communauté de communes est chargée de la gestion de 160 km de sentiers de randonnée « d'intérêt communautaire » (essentiellement le sentier côtier, dont le GR34 et des circuits de petite randonnée) et de 1 400 hectares de sites naturels appartenant au conservatoire du littoral (1 200 hectares), au département du Finistère, à la communauté de communes et aux communes. Les plages, chemins ruraux, espaces verts ainsi que le volet sanitaire restent gérés par les communes.

Le fonctionnement du service est financé à 67 % par les communes, à 17 % par le département du Finistère et à 18 % par la communauté de communes. L'investissement, d'environ 440 000 €, est pris en charge intégralement par la communauté de communes.

Il concerne l'achat des équipements du service (véhicules, microtracteur, quad, outillage...) ainsi que la construction d'un hangar de 210 m<sup>2</sup> abritant ces équipements, un atelier de réparation et des vestiaires.

En cours de construction à proximité du garage-atelier de la communauté de communes, le bâtiment devrait être terminé début 2021.



Le service « espaces naturels » de la communauté de communes débroussaille, aménage, sécurise et signale. Ouest-France